

# I N T E R C O M M U N A L I T É S

# Transition

## LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE



POUR *INTERCOMMUNALITÉS*, LES ÉQUIPES DE RECHERCHE DE LA PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES (POPSU), PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION PILOTÉ PAR LE PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE (PUCA), RENDENT COMPTE DES ÉTUDES CONDUITES DANS UNE VINGTAINE DE PETITES VILLES ET CAMPAGNES. CE MOIS-CI, DEUX EXEMPLES DE TRANSITION NUMÉRIQUE.

### Digne-les-Bains : les tiers-lieux au service d'un « entrepreneuriat de territoire »

À partir d'une stratégie de déploiement de tiers-lieux<sup>1</sup>, Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) favorise l'émergence d'un modèle d'entrepreneuriat fondé sur la coopération des acteurs locaux et la valorisation durable des ressources du territoire.

**S**i la ville de Digne-les-Bains cumule les difficultés démographiques (-10 % de population en 10 ans) et économiques (perte d'emplois continue depuis 10 ans), elle explore aujourd'hui un nouvel axe de développement socioéconomique et territorial. Loin du mythe du « self-made man » et d'une vision d'une économie « hors sol », les tiers-lieux défendent une économie reconnectée à la société et aux territoires. Ils se positionnent comme des « *ensemblers* », des « *catalyseurs de l'innovation* », mobilisant non seulement les institutions et les partenaires du développement socioéconomique, mais aussi des habitants, chercheurs, artistes, acteurs économiques, sociaux, associatifs. L'ambition ? Créer une communauté d'acteurs bienveillants et solidaires, vers qui les porteurs de projet pourront se tourner pour réfléchir avec eux à leurs orientations stratégiques et opérationnelles. Cette ambition est au cœur de la notion d'entrepreneuriat de territoire qui vise à apporter des solutions inédites à des problématiques locales d'intérêt collectif.

À Digne-les-Bains, cette démarche s'incarne dans des lieux, notamment le futur espace de *coworking* Diniapolis, porté par la plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence<sup>2</sup>. Au terme d'une rénovation en cours, il deviendra un véritable lieu de vie pour les habitants comme pour les *coworkers*<sup>3</sup>. L'objectif est de positionner « Diniapolis » comme espace privilégié de coopération entre les acteurs institutionnels, l'écosystème entrepreneurial et le tissu socioculturel de Digne-les-Bains.

Au delà des impacts économiques des tiers-lieux, les externalités sociales, environnementales, organisationnelles, d'apprentissage ou d'innovation sont aujourd'hui encore mal connues. L'évaluation de ces externalités est menée dans le cadre du programme Popsu : elle implique de renouveler les méthodes d'évaluation traditionnelles, en imaginant des protocoles d'évaluation concrets avec des chercheurs-experts, mais aussi des porteurs de projets et des citoyens du territoire, dans le but d'objectiver non seulement les impacts directs, mais aussi les effets externes (sociaux, organisationnels, environnementaux...) des tiers-lieux de Digne-les-Bains. ●

RAPHAËL BESSON



**PATRICIA GRANET-BRUNELLO**

*Présidente de Provence Alpes Agglomération*

**« Les tiers-lieux doivent permettre aux différents acteurs de s'approprier la stratégie de Digne-les-Bains et de son agglomération : positionnée sur la thématique de la "pleine santé", elle passe par le développement collectif d'une destination dédiée au bien-être, à la remise en forme et à la prévention santé. Vecteurs d'appropriation de ce projet, les tiers-lieux permettent de stimuler l'initiative économique et l'innovation au service du développement territorial. »**

1. Provence Alpes Agglomération et la ville de Digne-les-Bains participent au développement d'un espace de *coworking* « Diniapolis », d'un projet de *living lab* orienté « nature-santé » et d'un projet de tiers-lieu culturel « Le Top ».

2. Initiative France est un réseau associatif d'accompagnement et de financement des créateurs / repreneurs d'entreprise. La plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence a été récemment labellisée « Fabrique à entreprendre » par La Caisse des Dépôts.

3. La rénovation du rez-de-chaussée permettra un espace d'accueil convivial, autour d'un espace de travail partagé, d'un mini-FabLab, d'un espace événementiel et d'une cuisine partagée.

4. Espace dédié aux usages numériques, déjà présent dans la commune avant la création du tiers-lieu.



© DR

### La ruralité en question : Innovation sociale et numérique dans le village d'Arviu

**Petite commune de 800 habitants située dans l'Aveyron, Arviu fait partie d'un vaste réseau de villages autour de Rodez traversé par une crise économique, sociale et politique significative, tout comme d'autres territoires ruraux et éloignés. L'aménagement numérique du territoire semble ouvrir à ces villages de nouvelles perspectives.**

**A**vec la pandémie de Covid-19, les modèles métropolitains sont questionnés et un nouveau récit met en avant le potentiel d'innovation qui caractériserait les villages, ainsi que leurs atouts environnementaux, sociaux et culturels. Cet intérêt pour les zones rurales s'appuie en particulier sur les nouvelles perspectives offertes par le numérique : l'internet haut débit, l'installation d'entreprises du numérique, les tiers-lieux, la modernisation des écoles, sont identifiés comme des solutions pour désenclaver et enrichir les territoires ruraux, apporter de nouveaux services, favoriser la connaissance et créer du lien social. Dans un contexte où l'attractivité territoriale devient une injonction aussi pour les petits villages, l'aménagement numérique du territoire est proclamé comme un levier essentiel pour attirer de nouvelles populations.

À Arviu un tiers-lieu numérique, le Jardin d'Arviu, a ouvert ses portes en 2019. Pensé à la fois pour les habitants et les porteurs de projet, il s'inscrit dans un concept ambitieux : une « zone d'activité numérique » aménagée dans un ancien couvent abandonné depuis plusieurs années. Aux espaces de *coworking* et aux bureaux pour quelques start-up s'ajoutent une cuisine collective, une salle de spectacle municipale, une médiathèque avec une Cyberbase<sup>4</sup>. Une démarche participative est engagée, avec la mise en place d'un conseil

villageois appelé à participer aux projets de la commune et à accompagner sa transformation. À la suite, d'autres projets sont en train de voir le jour à Arviu, notamment un projet d'habitat collectif et temporaire dans l'ancien château du village, pensé pour accueillir les nouvelles populations et usagers attirés par le tiers-lieu.

Outre les enjeux techniques qui concernent l'aménagement numérique des zones rurales (dont le difficile câblage des territoires plus reculés), l'ouverture du tiers-lieu soulève une série de questions d'ordre social, qui intéressent plus largement l'aménagement et la cohésion des territoires : diversification de l'offre d'habitat ; intensification, diversification et fluctuation des mobilités résidentielles ; durabilité du modèle économique du tiers-lieu en tant qu'espace producteur de valeur économique et sociale ; construction délicate d'un cadre de vie commun entre habitants locaux et nouveaux arrivants. Des questions majeures, pour les élus locaux comme pour les chercheurs, qui concernent donc globalement la ruralité et le développement des territoires, et qui, enclenchées par le tiers-lieu, sont aujourd'hui dans un équilibre encore fragile.

La recherche portée par le LAA-LAVUE (architecture et anthropologie, Ensa Paris La Villette), en collaboration avec les laboratoires Cieu-LISST (études urbaines, Toulouse) et Pacte (sciences sociales, Grenoble) ainsi qu'avec les acteurs locaux, cherche donc à saisir, à partir du cas d'Arviu, les transformations induites par le numérique sur les modes de vie des territoires ruraux. Elle questionne le rapport entre l'urbain et le rural au travers d'événements technologiques et sociaux majeurs qui renouvellent notre manière d'imaginer, pratiquer et aménager le territoire français. ●

**ALESSIA DE BIASE, ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS LA VILLETTE  
ORNELLA ZAZA, INSTITUT D'URBANISME  
D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL - AIX-MARSEILLE  
UNIVERSITÉ**



HÉLÈNE PESKINE

*Secrétaire permanente du  
Plan urbanisme construction  
architecture (Puca)*

**« La Plateforme  
d'observation des projets  
et stratégies urbaines  
(Popsu) vise à décrypter  
les enjeux des politiques  
publiques et à mieux  
comprendre les transitions  
multiples auxquelles les  
territoires – métropoles,  
petites villes, campagnes  
– sont confrontés. Le  
programme Popsu  
Territoires s'intéresse  
spécifiquement aux  
territoires de moins de  
20 000 habitants : au  
travers d'études de cas  
menées sur le terrain, il  
propose de mieux saisir  
la diversité des situations  
que connaissent les petites  
villes et les territoires  
ruraux. Deux premières  
consultations ont permis  
de sélectionner 20 projets  
de recherche ; le troisième  
appel à projets est ouvert  
aux candidatures jusqu'au  
9 novembre 2020. »**

➔ **En savoir plus**

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/>